

Compte- rendu d'essai

Abricotier 2022 Sensibilité variétale à la bactériose (Projet SACHA) (Tranche 2020)

Date : Décembre 2021

Rédacteur(s) : CHAMET Christophe ; A. Lorenc / Agrosup Dijon

Titre de l'action : Etude du comportement du matériel végétal et des relations milieu-plante-parasite, pratiques culturales et recherche de moyens de protection efficace contre la bactériose de l'abricotier.

1. Thème de l'essai

Incidence du matériel végétal sur le développement de la maladie.

2. But de l'essai

Etudier la sensibilité variétale des nouvelles variétés d'abricotier vis-à-vis de la bactériose.

3. Facteurs et modalités étudiés

14 variétés récentes sont testées, plus 1 témoin de sensibilité.

Les notations portent sur les attaques de bactériose (chancre bactérien de type Pseudomonas) sur troncs, charpentières et pousses.

4. Matériel et Méthodes

– Matériel Végétal

14 variétés sont testées : Agostino, Apricandy, Aristo, Cocot, Farbela, IPS 30-20, Justo Cot, Madrigal, Mia, Nelson, Noogat, Playa Cot, Rubely, Sushi + le témoin Bergeron. Les arbres sont greffés à 20 cm, sur porte-greffe Montclar (sauf la variété Justo Cot fournie par erreur sur porte-greffe Myrobolan 29C)

La plantation a été faite le 12 février 2020. Les distances de plantation sont de 4.5m x 1.6m.

– Site d'implantation

Vernoux (07) à environ 400m d'altitude ; sols de type arène granitique.

– **Dispositif expérimental**

7 répétitions d'1 arbre par variété ; dispositif en blocs.

– **Observations et mesures**

Notations sur les attaques de bactériose sur troncs, charpentières et pousses.
Pourcentage d'arbres morts et de charpentières touchées.

– **Conduite de l'essai**

Arbres conduits en gobelets multi-charpentières sans taille (après rabattage du scion).
Fertilisation à base de phosphate d'ammoniaque et d'ammonitrate
Irrigation par mini diffuseurs.

– **Traitement statistique des résultats**

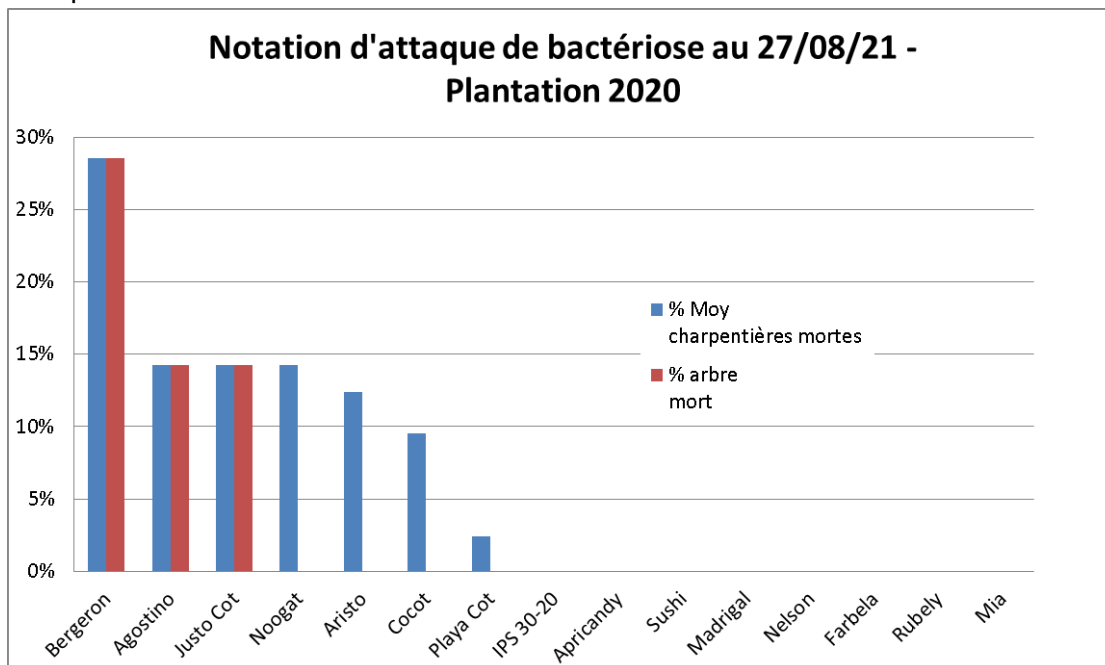
Anova et test de Newman-keuls avec le logiciel StatBox.

5. Résultats détaillés :

Très bonne pousse de l'ensemble des variétés.

Notations en 2^{ème} année (Rappel 2021)

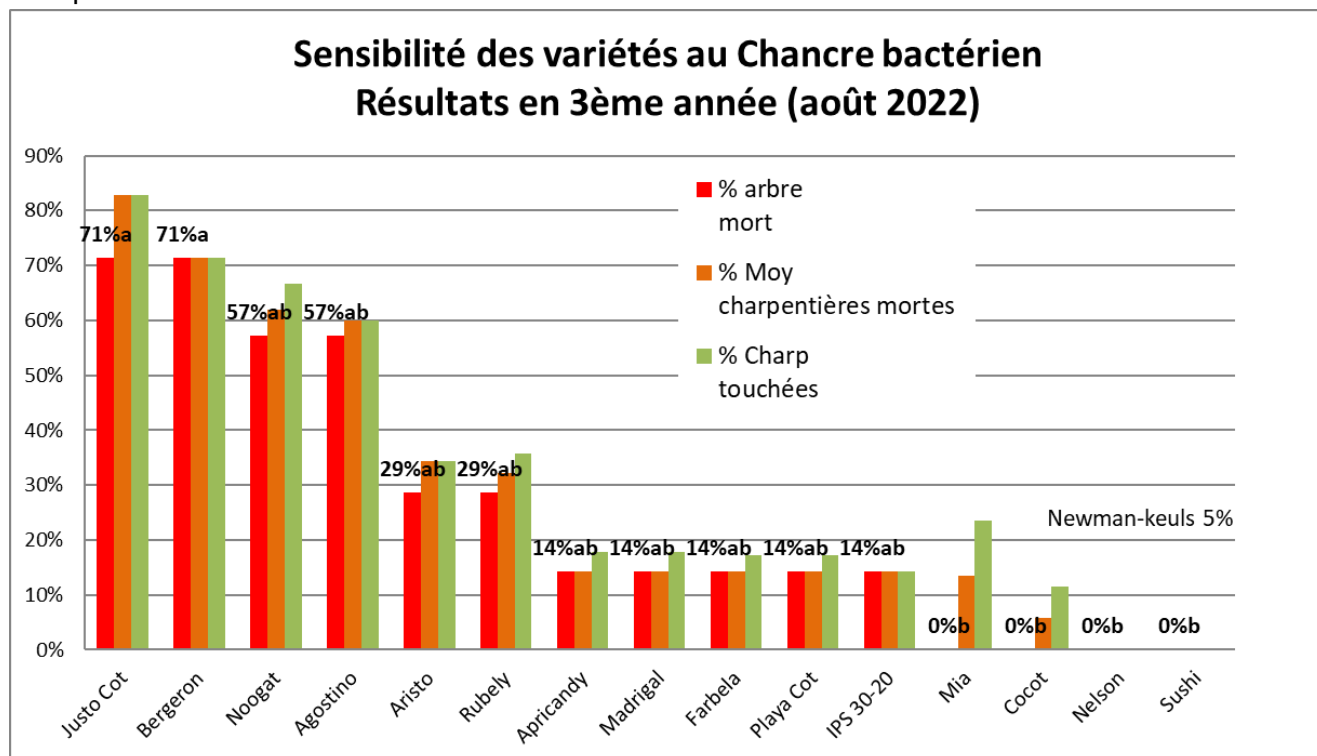
Deux notations ont été faites le 19 mai et le 27 août 2021. Les résultats de cette dernière sont présentés ci-dessous :



Les premières attaques ont eu lieu dès le 1^{er} hiver, en particulier sur la variété Bergeron (témoin régional et très sensible à la maladie).

Notations en 3^{ème} année (2022)

Des notations ont été faites les 14 avril, 19 mai et 16 août. Les résultats à cette dernière date sont présentés ci-dessous :



Les attaques ont été importantes en 3^{ème} année, consécutive à un hiver marqué par de nombreuses gelées.

Le témoin de forte sensibilité Bergeron se détache avec déjà 70% de mortalité. La variété Justo Cot présente le même niveau de dégâts, mais les résultats ne pourront pas être interprétés, car elle est greffée sur Myrobolan (porte-greffe sensibilisant). Les variétés Noogat et Agostino semblent avoir des sensibilités élevées également.

A l'opposé, les variétés Mia, Cocot, Nelson et Sushi ne présentent en 3^{ème} année, aucune mortalité d'arbre et se différencient du point de vue statistique du témoin Bergeron.

Les autres variétés ont un comportement intermédiaire.

6. Conclusions de l'essai

En fin de 3^{ème} année, le verger est bien installé, avec une pousse « normale ».

Dans ces conditions de sol et de climat très favorables à la maladie, la pression bactériose est déjà importante.

Les premiers résultats confirment la sensibilité élevée de la variété témoin Bergeron, et des variétés Noogat et Agostino. Au contraire, Mia, Cocot, Nelson et Sushi ne présente aucune mortalité d'arbre. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions.

Cette action a reçu le soutien financier de la région Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre des actions PEPIT (2019-2021)

Compte rendu d'essai

Abricotier 2022 Sensibilité de différents porte-greffes au chancre bactérien (Projet SACHA)

Date : Novembre 2022

Rédacteur(s) : CHAMET Christophe ; A. LORENC / Agrosup Dijon

Titre de l'action : Etude du comportement du matériel végétal et des relations milieu-plante-parasite, pratiques culturales et recherche de moyens de protection efficace contre la bactériose de l'abricotier.

1. Thème de l'essai

Incidence du matériel végétal sur le développement de la maladie.

2. But de l'essai

Etudier la sensibilité de nouveaux porte-greffes d'abricotier vis-à-vis de la bactériose.

3. Facteurs et modalités étudiés

Comparaison du comportement des porte-greffes Rootpack R (origine Agromillora ; Prunus cerasifera x Prunus dulcis), Mirared (origine Vitroplant ;), avec Montclar
Le suivi des porte-greffes n°57 et n°75 a été arrêté fin 2021, suite au mauvais état végétatif des arbres.

Les notations portent sur les attaques de bactériose sur troncs, charpentières et pousses.

4. Matériel et Méthodes

– Matériel Végétal

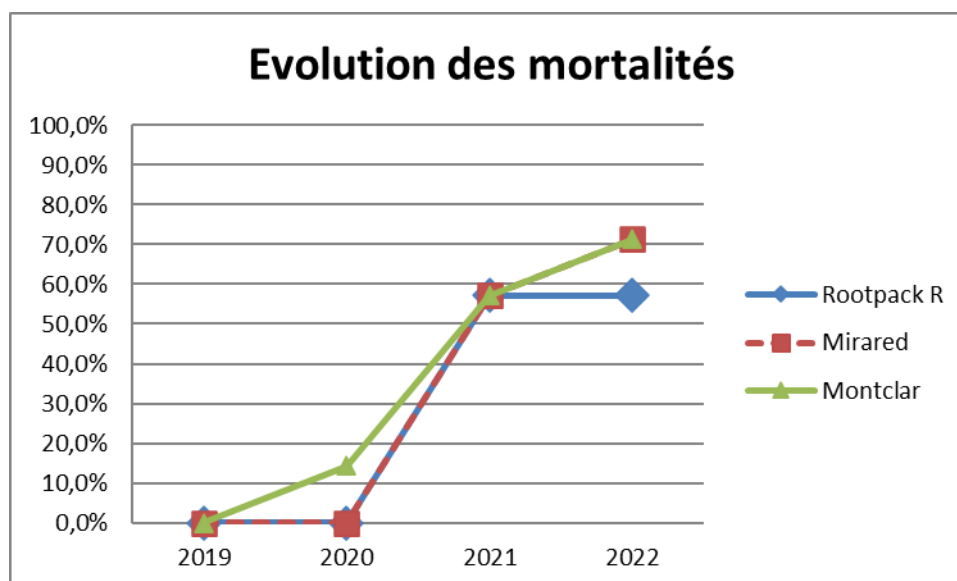
Essai réalisé sur la variété Manga (époque de maturité de saison)

La plantation a été faite le 27 mars 2018 pour les porte-greffes Montclar, Mirared et Rootpack R (arbres en scions).

En 4^{ème} année (2021), des mortalités ont eu lieu sur les porte-greffes Montclar, Mirared et Rootpack R, qui avaient été peu touchés jusqu'alors.

A l'issue de la 5^{ème} année, le porte-greffe Rootpack R présente moins de mortalité d'arbre, mais comme le montre l'évolution depuis plantation, les deux porte-greffes en étude semblent conférer une sensibilité au chancre bactérien assez proche de celle du témoin Montclar.

Les analyses statistiques faites annuellement ne montrent aucun écart significatif entre ces trois porte-greffes.



6. Conclusions de l'essai

Dans ces conditions de sol et de climat très favorables à la maladie, la pression bactériose (*Pseudomonas sp.*) est importante depuis la 3^{ème} année.

Le comportement des porte-greffes Mirared et Rootpack R semble proche de celui de Montclar, et donc plutôt satisfaisant, en utilisation avec l'abricotier et pour des sols légers et filtrants.

Etant donné le pourcentage déjà élevé de mortalité, le suivi est arrêté fin 2022

Cette action a reçu le soutien financier de la région Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre des actions PEPIT (2019-2021)

